

Reymond, Max

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1936)**

Heft 18

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dur d'où émerge la source par une petite faille de 0,16 m à 0,05 m environ, fut dérocté de 0,50 m afin d'asseoir solidement le nouvel ouvrage. Sur le croquis ci-dessus de la coupe verticale de l'ouvrage et des terrains adjacents, on voit que ces terrains sont composés de quatre bancs de pierre calcaire superposés, alternant avec trois couches d'argile d'épaisseur variable. C'est vraisemblablement par les interstices de ces diverses couches que s'écoule maintenant l'eau salée qui alimente l'abreuvoir aux pigeons, en aval, considéré au temps de Courtépée, et après lui, jusqu'à nos jours, comme étant la source salée.

Avant de terminer, je ferai remarquer que les constructeurs du captage en bois avaient à leur disposition de la pierre mureuse en abondance, à proximité, dans un rayon de 50 à 60 m ; il leur aurait été d'ailleurs facile d'exécuter cet ouvrage avec beaucoup moins de peine et de temps, en construisant une fontaine en maçonnerie de pierre hourdée au mortier de chaux.

Ne connaissaient-ils pas la fabrication de la chaux ? N'avaient-ils pas les outils nécessaires pour travailler la pierre ? Si tel était le cas, ce captage en bois remonterait à une époque très ancienne, à mon avis, préhistorique.

Les tribus qui, à cette époque, avaient découvert une source salée si nécessaire à l'alimentation, s'ingénierent à construire le captage ci-devant décrit, qui, bien que rudimentaire, remplissait parfaitement sa destination : il assurait la régularité du débit, le captage à peu près parfait de l'eau salée, sans mélange avec les autres eaux, et la création d'un bassin étanche au-dessus de la source.

Les travaux que j'ai dirigés ont ainsi remis au jour, après des siècles de silence, l'antique captage en bois de la source salée de La Rochette.

Deuxième congrès international de l'Association internationale pour l'essai des matériaux.

à Londres, du 19 au 24 avril 1937.

Lors du premier Congrès tenu à Zurich en septembre 1931, l'Association Internationale pour l'Essai des Matériaux avait accepté l'invitation qui lui avait été faite par la délégation britannique de tenir le prochain Congrès en Grande-Bretagne ; récemment, le Comité permanent international a approuvé la proposition soumise par le Comité britannique en vue de tenir le deuxième Congrès à Londres du 19 au 24 avril 1937.

L'objet des congrès de l'Association internationale pour l'essai de matériaux est d'assurer une coopération internationale dans l'étude et l'essai des matériaux et de faciliter les échanges de vues, ainsi que tous travaux et résultats d'expérience. Le Congrès de Londres aura une importance considérable tant au point de vue scientifique qu'industriel, surtout si l'on tient compte du laps de temps qui s'est écoulé depuis la dernière manifestation (septembre 1931) analogue organisée sur une base internationale.

Les travaux du Congrès porteront sur des rapports, lesquels, par invitation des présidents de Groupe nommés par le Comité

permanent, seront faits par les personnalités les plus éminentes de tous les pays dans les différents domaines. Ainsi de nombreux conférenciers ont été abordés, et déjà 150 rapports ont été promis.

L'organisation du Congrès a été confiée à un Comité de réception composé du Comité britannique de l'Association internationale pour l'essai des matériaux ainsi que de représentants des principales institutions techniques, sociétés scientifiques et organisations industrielles britanniques.

Le Congrès sera ouvert à toutes personnes intéressées à l'étude et à l'essai des matériaux, moyennant le versement d'une cotisation.

Les sujets qui seront traités au cours du Congrès sont divisés en quatre groupes concernant les métaux, les matières inorganiques, les matières organiques et les questions d'ordre général.

Un livre qui sera publié renfermera, en dehors des sujets traités et du compte rendu des travaux du Congrès, des articles qui seront préparés par chaque président de Groupe, dans lesquels l'attention sera attirée sur les nouvelles contributions à la science résultant des conférences et discussions qui les accompagneront.

Pour toute information complémentaire, prière de s'adresser au Secrétaire honoraire du Congrès, M. K. Headlam-Morley, aux bureaux du Comité britannique de l'Association internationale pour l'essai des matériaux, 28, Victoria Street, Londres, S. W. 1.

NÉCROLOGIE

Max Reymond, ingénieur.

L'industrie alimentaire suisse vient de faire une lourde perte en la personne de M. Max Reymond, ingénieur à La Tour-de-Peilz, décédé subitement, d'une crise cardiaque, le 12 juillet 1936.

Né à Vevey, le 5 décembre 1876, fils de M. Charles Reymond, marbrier, élève des écoles de sa ville natale puis de Lausanne, Max Reymond obtint, en 1899, le diplôme de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne. Après quelques mois passés dans le bureau de l'ingénieur Palaz, puis aux Usines de chaux et ciments de la Paudèze, il entra, en 1900, au service de la Société Nestlé. Dans sa nouvelle situation, il déploya son remarquable esprit d'invention, qui lui permit de perfectionner l'outillage et les procédés de fabrication, et manifesta son talent d'organisateur et d'administrateur. Aussi, en 1904, lors de la retraite de son beau-père, M. Georges Dommen, il fut appelé à lui succéder comme directeur de la Condenserie de Payerne.

En 1917, lorsque les Fabriques de chocolat P. C. K. décidèrent de moderniser et de mécaniser leur outillage, c'est à M. Max Reymond que fut confiée cette tâche, à titre d'ingénieur en chef. En 1927, lors de la fusion des deux entreprises déjà associées, il rentra à la Nestlé comme directeur en chef de la fabrication des chocolats. Il construisit plusieurs fabriques de chocolat à l'étranger. La mort l'a surpris en plein travail, après trente-six ans d'activité professionnelle. Il était, à sa mort, président de la Chambre syndicale des fabricants suisses de chocolat, à laquelle il rendit de grands services pendant la crise qui intensifia les difficultés d'exportation.

Au militaire, il était capitaine du Génie. S'intéressant activement à l'aviation, dans ses débuts, il fit, sur ce sujet, une conférence devant la Société des officiers de la Suisse romande. Il participa à la vie publique de Payerne et surtout de la Tour-de-Peilz, dont il présida successivement et avec distinction les Conseils communaux.

A de solides connaissances techniques, Max Reymond joignait deux qualités : une intégrité foncière et une bonté naturelle qui se manifestaient par l'aménité de ses manières et le souci constant de son personnel. Il aimait à se reposer



MAX REYMOND

des fatigues des affaires au sein de sa famille, dans une « Ile Heureuse » dont il avait lui-même tracé les plans.

Sa valeur était reconnue bien au delà de son cercle professionnel et des frontières de son pays. L'Université de Lausanne l'appela à siéger dans un jury chargé d'examiner une thèse de doctorat. Le *Wiener Handelsblatt* lui rend un hommage qu'il achève en ces termes : « Max Reymond appartenait à ces rares personnalités dont la mort cause un deuil général, car elle laisse l'inoubliable souvenir d'une mémoire pure et sans tache ».

C. B.

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central des 12 et 13 juin 1936.

1. Admissions de nouveaux membres. Par voie de circulation, du 24 avril au 14 mai 1936, ont été admis dans la S. I. A. :

MM.		Section
Steiger, O., Dr. ing.	Elektroing. Bern.	Berne
Suter, Hans	Architekt Uetikon a. See	Zurich
Meyer, Hermann	Architekt Oerlikon	Zurich

Dans la séance du Comité central des 12 et 13 juin 1936, ont été admis :

MM.		Section
Müller, Conrad	Architekt Basel	Bâle
Constantin, Emil	Bauing. Binningen	Bâle
Rudmann, Karl	Bauing. Basel	Bâle
Bretscher, Karl	Elektroing. Bern	Berne
Pasdermadjian, H.	Ing.-civil Genève	Genève
Volet, Edouard	Ing.-mécan. Genève	Genève
Wohlens, Jacques	Ing.-civil Bôle/Colomb.	Neuchâtel
Terrisse, Albert	Ing.-mécan. Saint-Blaise	Neuchâtel
Pozzi, Costantino	Architetto Lugano	Tessin
Vittoz, André	Ing.-constr. Chailly	Vaudoise
de Schoulepnikow, Paul	Ing.-électr. Rolle	Vaudoise
Leresche, Pierre	Ing.-mécan. Jongny/Vevey	Vaudoise
Storrier, Georg	Elektroing. Zürich	Zurich
Niehuis, Walter	Architekt Zürich	Zurich

Démissions :

Schuhmacher, Adolf	Architekt Basel	Bâle
Frei, Erwin-U.	Bauing. Basel	Bâle
Carraux, Pascal	Ing.-électr. Romont	Fribourg
Bolle, Etienne	Ing.-civil Genève	Genève
Duckert, Gaston	Ing.-civil Genève	Genève
Alexis, H.	Bauing. Samaden	Grisons
Dürler, Willy	Elektroing. Chur	Grisons
Chavanel, Albert	Ing.-constr. Lausanne	Vaudoise
Pollak, Michel	Architecte Bruxelles	Vaudoise
Ferrière, Jean	Bauing. Zürich	Zurich
Büttner, Georg	Bauing. Zürich	Zurich
Hirsbrunner, F.	Architekt Zürich	Zurich

Décès :

Köchlin, A.	Masch.-Ing. Basel	Bâle
Spinnler, Carl	Bauing. Liestal	Bâle
v. Wursterberger, R.	Architekt Bern	Berne
Vittoz, Fritz	Ing.-constr. Neuchâtel	Neuchâtel
Gaudy, Adolf	Architekt Rorschach	St-Gall
Fellmann, Jos.	Bauing. Vitznau	Waldstätte
Boucher, Anthelme	Ing.-civil Prilly	Vaudoise
Wolf, W.	Bauing. Zürich	Zurich

2. Code d'honneur. — Le Comité central approuve la rédaction définitive du code d'honneur rédigé suivant les décisions prises à la dernière assemblée des délégués, du 21 mars 1936. Il est décidé de prier les sections de la S. I. A. de procéder à la nomination de leur commission d'honneur et d'en commu-

iquer les noms des membres au Comité central. Le C. C. établit ses propositions pour la composition de la commission suisse d'honneur et décide de faire procéder à sa nomination par les délégués des sections par votation écrite.

3. Révision des statuts. Le projet de révision est soumis à une nouvelle lecture. Le projet de révision corrigé sera remis, en automne, aux sections pour être discuté ultérieurement dans une conférence des présidents, afin qu'il soit possible de présenter des propositions définitives à la prochaine assemblée des délégués.

4. Création de possibilités de travail. — Le Comité central traite les diverses actions en cours en Suisse, entre autres, la question de la construction de nouvelles routes dans le cadre du programme de développement des routes alpêtres. Le Comité central étudie l'organisation de la commission du coup de bélier et des pertes de charge et prend connaissance des différentes démarches entreprises en vue de réunir les fonds nécessaires aux travaux de la commission, qui s'élèvent à environ Fr. 55 000.—

Le C. C. prend connaissance des rapports des ingénieurs délégués en Palestine et en Syrie, ainsi qu'en Yougoslavie, dans le cadre de l'action entreprise en commun avec la Société suisse des entrepreneurs. Les membres de la S. I. A. peuvent prendre connaissance de ces rapports au secrétariat de la S. I. A. Le secrétaire de la S. I. A. est à leur disposition pour donner des renseignements complémentaires.

Grâce à l'action entreprise avec la S. T. S., il a été possible de faciliter l'émigration en Amérique du Sud à un certain nombre de jeunes ingénieurs et de leur faciliter la recherche de places. Il est nécessaire d'étendre cette action à d'autres pays actuellement en développement économique, entre autres aux colonies anglaises.

Le C. C. prend connaissance des démarches entreprises en commun avec la Société suisse des entrepreneurs auprès des banques, afin d'assurer le financement de travaux à l'étranger. Cette question doit être poursuivie intensément.

5. Centenaire de la S. I. A. — M. H. Nef, architecte, rédacteur de la publication jubilaire devant paraître à l'occasion du centenaire, rapporte sur les travaux de rédaction. L'organisation du centenaire est discutée sur la base des propositions de la section organisatrice, Berne.

6. Concours pour un pavillon suisse à l'exposition de Paris en 1937. — Le C. C. prend connaissance de l'accord intervenu avec la Direction des constructions fédérales tendant à la nomination d'un jury chargé d'inviter 30 à 40 architectes suisses à participer à un concours restreint.

7. Concours pour le pont de Kräzeren (St-Gall). — Le C. C. constate avec plaisir que grâce à l'obligeance de M. le conseiller d'Etat Dr Kobelt, ce concours, prévu tout d'abord comme concours de soumission a été sur la base de différentes demandes, transformé en un concours de projets.

8. Révisions des « Normes à observer en matière de concours de Génie-civil », form. n° 104. — Il est décidé de procéder à une révision de ces normes afin d'examiner spécialement la question de la suppression des concours de soumission qui ont donné lieu à diverses réclamations ces derniers temps.

9. James Watt Médaille. — Le Comité central décide de proposer à « The Institution of Mechanical Engineers » comme candidat à l'obtention de cette médaille, décernée tous les deux ans, le professeur Dr A. Stodola.

10. Désignation S. I. A. — Le Comité central prend connaissance du résultat de la plainte déposée contre M. Eigensatz, Küssnacht/R. qui avait utilisé la désignation S. I. A. sans y avoir aucun droit. M. Eigensatz a donné toute satisfaction à la S. I. A., versé une indemnité et détruit tous les papiers en question.

11. Maison des ingénieurs et des architectes. — Donnant suite à la proposition de M. von Gugelberg, ingénieur, à la dernière assemblée des délégués, du 21 mars, il est décidé de remettre l'étude de cette question à une commission comprenant MM. von Gugelberg, ingénieur, K. Knell, architecte et P. Soutter, ingénieur.